CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166773** **VALABLE JUSQU'AU** **02/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/08/2016

Raison sociale : ROUSSET CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2026

Capital : 3 000

57 IMPASSE DES ARDOISIERS
ZI RIBOIX
05100 BRIANCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP

Siret : 822 479 663 00038

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8119705

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 105050731M001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 105050731M001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 68 32 66 92 **Fax :**

Portable : 06 68 32 66 92

Responsabilité légale :
ROUSSET JÉRÉMY GÉRANT

Site Internet :

E-mail : rousset-charpente@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 612 204 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	4	24/01/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	24/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 14:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.